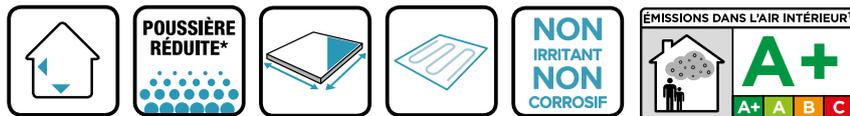


COLLE CARRELAGE FLEX ECO



Blanc



DESCRIPTION

Mortier-colle pour la pose de tous revêtements céramiques et similaires. Format jusqu'à 100 x 100 cm. Supports neufs et rénovation. Domaine d'emploi limité au locaux privatifs EB+ sans siphon.

AVANTAGES

- Confort : non irritant, non corrosif.
- Facile à travailler : simple encollage.
- Rapide : jointoiement après 4h.

* Formule réduisant de 70 à 80% l'émission de poussière au gâchage

DOMAINE D'EMPLOI

Support conformes à la réglementation en vigueur, NF DTU 52.2 carrelage collé, CTP, AT/DTA, ...

Application **après PRIMAIRE UNIVERSEL ECO CERMIX.**

NEUF

Intérieur : Mur

- Béton banché ou préfabriqué.
- Enduit base ciment (CS IV).
- Enduit monocouche.
- Plaques de plâtre cartonnées (hydrofugées ou non).
- Cloison de carreaux de terre cuite.
- Bloc de béton cellulaire.

Intérieur : Sol

- Dallage sur terre-plein.
- Planchers béton, dalles ou chapes ciment.
- Plancher chauffant à eau et plancher rayonnant électrique. (Se reporter à l'avis technique du plancher chauffant et/ou du support).

Intérieur : Autres emplois

- Panneaux Prêts à Carreler (PPC) de type CERMIPLAK.
- Procédés SPEC/SEL : CERMICRYL, MEMBRANE PPE, CERMITANCHE ST RAPID, CERMIMPER ou CERMIPROOF ST.
- Étanchéité SEL sablée.
- Chape et béton allégés.
- Chape sèche (plaque spécial sol).
- Chape sulfate de calcium⁽²⁾ (appliquer sans primaire).

⁽²⁾ Avec humidité résiduelle ≤ 0,5%, vérifiée à la bombe à carbure.

RÉNOVATION (en intérieur)

Etude préalable et préparation du support selon le CPT sols P3 rénovation et le CPT Murs intérieurs rénovation.

Application **après PRIMAIRE UNIVERSEL ECO CERMIX**

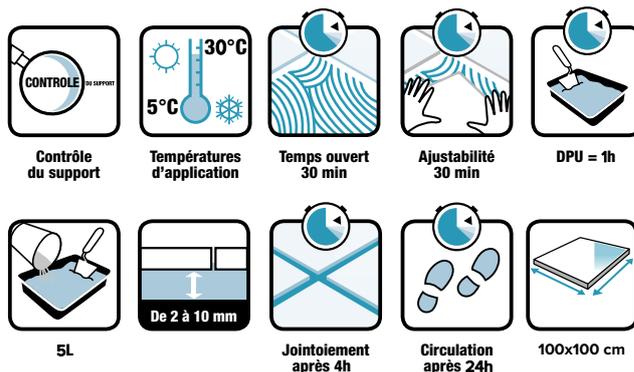
- Anciens revêtements céramiques (sol & mur).
- Anciennes dalles plastiques semi-flexibles (sol).
- Anciennes traces de colles bitumineuses, néoprènes ou acryliques adhésives.
- Anciennes peintures abrasées sur support béton et ciment.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS Conformés à la NF DTU 52.2.

- Grès : grès pressés, grès étirés, grès cérames fins vitrifiés et porcelainés.
- Carreaux de terre cuite en sol intérieur uniquement.
- Plaquettes de terre cuite en murs intérieur.
- Divers : Briare, pâte de verre, faïence, ardoise (sol intérieur).
- Dalles ciment reconstituées et pressées.
- Pierres naturelles (marbres, granits, laves, etc.), en évaluant le risque de tachabilité de carreaux (CGM du DTU 52.2).
- Masse surfacique limitée à 40kg/m² en mural.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Peigne cranté adapté à l'usage et à la consommation de poudre, auge de malaxage, seau doseur, truelle de carreleur, batte de carreleur, malaxeur avec variateur (vitesse lente).

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sain, propre, résistant, exempt de poussière, dégraissé et dépoli, ne ressant pas l'humidité, avec planéité :

- ≤ 5 mm sous la règle de 2 m
- ≤ 2 mm sous le réglelet de 20 cm

Pour les formats de carreaux de 3 600 cm² à 10 000 cm² :

- ≤ 3 mm sous la règle de 2 m
- ≤ 1 mm sous le réglelet de 20 cm

Primaire les supports avec le PRIMAIRE UNIVERSEL ECO CERMIX. Sur chape sulfate de calcium, une attention particulière sera portée pour vérifier notamment :

- L'absence de la pellicule.
- La réalisation de préchauffage.
- L'humidité résiduelle (bombe à carbure) ne devant pas dépasser 1% en locaux E1 et 0.5% en locaux E2.

En locaux E2, appliquer en périphérie (angle SOL-MUR) le PRIMAIRE UNIVERSEL ECO CERMIX (séchage 2h environ) et la bande d'armature AR12 entre deux couches de SPEC CERMICRYL (séchage 3h environ).

PRÉPARATION DU PRODUIT

Dans une auge propre⁽³⁾, mélanger 5 litres d'eau avec 25 kg de poudre. Obtenir un mélange homogène. Ne pas laisser reposer avant l'emploi.

⁽³⁾ La préparation d'un mélange dans une auge non nettoyée accélère la prise.

APPLICATION

Étaler la COLLE CARRELAGE FLEX ECO en couche régulière sur le support.

Régulariser l'épaisseur à l'aide du peigne adapté suivant le format. Dans la limite du temps ouvert, presser les carreaux de façon à écraser complètement les sillons et à assurer un bon transfert de la colle.

Éliminer les remontées de colles entre les carreaux. Respecter les joints techniques (DTU 52.2) : dilatation, fractionnement, retrait, périphérique, butée.

FINITION

Réalisation des joints 4h après la pose.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Température d'application : +5 à +30°C
- Durée pratique d'utilisation (DPU): 1h
- Temps ouvert pratique : 30 min
- Délai d'ajustabilité : 30 min
- Temps d'attente avant jointoiment : 4h
- Délai de mise en circulation des sols : 24h

Valeurs obtenues en laboratoire à 23°C et 50% HR, selon la norme en vigueur. Ces délais seront plus courts à forte température et plus longs à faible température.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau après l'emploi et avant le durcissement de la colle.

REMARQUES

Ne pas poser sur un support gelé, en cours de dégel ou sur un support chaud. Travailler à l'abri des courants d'air et de l'ensoleillement direct.

Peut rattraper les inégalités jusqu'à 10 mm (la veille de la pose du carrelage).

Le chauffage au sol doit être arrêté au moins 48h avant et pendant la pose et au moins 48h après la pose du revêtement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**APPARENCE – COMPOSITION**

Liant hydraulique, sables de granulométrie étudiée, résine, adjuvants spécifiques.

CONSOMMATION* en kg/m² du produit

Surfaces (cm ²)	120 < S ≤ 1100	1100 < S ≤ 2000	2000 < S ≤ 3600	3600 < S ≤ 10000
SOL INTERIEUR	5 (U9)	7 (E10)	8 (E10)	8 (E10)
MUR INTERIEUR	5 (U9)	7 (E10)	8 (E10)	8 (E10)

* Ces valeurs ne tiennent pas compte de l'état du support ni de celui de l'envers des carreaux dont les imperfections sont de nature à augmenter les consommations de la colle.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Conforme à la Norme EN 12004.

DTU 52-2, amendements correspondants et Cahiers des Prescriptions Techniques en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25kg.

STOCKAGE & CONSERVATION

6 mois dans son emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾ : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.